

Commune de Saint Hilaire de Brethmas

B.P 1 30560 Saint Hilaire de Brethmas

☎ 04 66 61 33 59 @ mairie@shb30.com

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026_43 Séance du 28 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	27

Date de la convocation
8 avril 2026

Date d'affichage
8 avril 2026

POUR	CONTRE	ABSTENTION
21	0	6

Le 28 avril 2026 à 18h30 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie de Saint Hilaire de Brethmas, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gael MANCUSO, Maire.

Étaient présents : M. BONELLO Christophe, Mme BOUSSAGUET Samantha, Mme CANO Laëtitia, M. CHABALIER Frédéric, M. CHABALIER Loris, Mme CHABASSUT Orlane, M. CHAPEL Pierre, Mme CHAZEL Coralie, M. CLERC Laurent, M. DRESAR Florent, M. DURAND Denis, M. FERRIERE Nicolas, M. GALTIER Stéphan, Mme GALTIER Sylvie, M. GRIGNON Damien, M. MANCUSO Gaël, Mme MIZZI Aline, Mme NICOLAS Sabine, Mme PONE Estelle, M. POULET Pascal, M. PRADEILLES Cyril, Mme SARTINI Hélène,

Procurations :

Mme BONNET Nell a donné procuration à Mme CHAPEL Hélène, Mme MALINOWSKI Céline a donné procuration à Mme MIZZI Aline, Mme MOREAU Muriel a donné procuration à Mme CANO Laëtitia, Mme SUAU Aurélie a donné procuration à M. DRESAR Florent, Mme SZLEK Sandy a donné procuration à Mme CHABASSUT Orlane

Secrétaire de séance : Mme Sabine NICOLAS

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – DESIGNATION DES MEMBRES DELEGUES AU BAILLEUR SOCIAL HABITAT DU GARD

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L5211-8, L2121-21, L2121-33,
Vu les élections municipales du 15 mars 2026 et 22 mars 2026 portant sur le renouvellement général des conseillers municipaux,
Vu le procès-verbal d'installation du conseil municipal en date du 28 mars 2026,
Vu la délibération 2026-01 du conseil municipal du 28 mars 2026 portant Election du Maire,
Vu la délibération 2026-03 du conseil municipal du 28 mars 2026 portant Election des Adjoints du Maire,
Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner des membres délégués pour siéger au sein des syndicats en respect du principe de la représentation proportionnelle pour l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale,
Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner les membres délégués pour représenter la commune auprès des différents organismes extérieurs,
 Il est proposé de désigner le représentant de la commune auprès du bailleur social « Habitat du Gard » les élus suivants : - Mme Aline MIZZI
 - M. Florent DRESAR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DE DESIGNER** Mme Aline MIZZI ET M. Florent DRESAR, en qualité de représentant de la commune auprès du bailleur social « Habitat du Gard »

Vote : Pour 21
 Contre 0
 Abstention 6 (Mmes CHABASSUT Orlane, GALTIER Sylvie, NICOLAS Sabine, SZLEK Sandy, MM. CLERC Laurent, FERRIERE Nicolas)

Pour extrait conforme, Saint Hilaire de Brethmas, le 28 avril 2026

Le Maire,
Gael MANCUSO



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de : sa publication, sa transmission à Monsieur le Préfet du Gard, sa notification, www.telerecours.fr

aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet

RECU EN PREFECTURE
 Le 30/04/2026
 Application agréée E.legalite.com